

Population

Contexte national

Au 1^{er} janvier 2006, la population française est estimée à 62,9 millions de personnes, dont 60,8 millions en métropole. Notre pays, qui représente 13 % de la population de l'Union européenne (463,5 millions d'habitants), se situe au deuxième rang, après l'Allemagne (82,4 millions d'habitants), et juste devant le Royaume-Uni et l'Italie (fig. 1). Depuis le 1^{er} janvier 2007, deux nouveaux pays ont rejoint l'Union, la Bulgarie et la Roumanie, ce qui porte la population de l'Union européenne à 493 millions d'habitants [1].

Depuis 1950, la population de la France métropolitaine a augmenté de 52 %. Au cours de cette période, notre pays a connu en réalité plusieurs régimes démographiques distincts. Tout d'abord, une forte natalité et un solde migratoire important jusqu'en 1973. Ensuite, une fécondité nettement plus basse et un solde migratoire beaucoup plus faible ont provoqué une réduction de moitié de la croissance démographique. Depuis le début des années 1990, la natalité augmente de nouveau régulièrement. En 2006, le nombre de naissances (830 900) a atteint un niveau jamais observé depuis vingt-cinq ans, et le solde naturel entre naissances et décès est proche de 300 000 [2]. La France est d'ailleurs, après l'Irlande, le pays d'Europe qui a le plus fort taux d'accroissement naturel alors qu'en Allemagne, en Grèce et en Suède, les décès sont plus nombreux que les naissances. L'accroissement naturel est le principal moteur de la croissance démographique en France : les mouvements migratoires, avec un solde positif de 94 000 personnes en 2005, représentent le quart de l'augmentation de la population. Pour l'ensemble de l'Union européenne, les mouvements migratoires représentent en revanche 80 % de la croissance démographique [2].

La principale source de connaissance sur l'évolution démographique de la France est le recensement général de la population, conduit tous les 8-10 ans par l'Insee. Depuis janvier 2004, ce recensement est devenu annuel, les habitants n'étant pas tous recensés la même année. Les premiers résultats montrent une croissance démographique plus soutenue au cours de la période 1999-2004 (0,7 %) qu'au cours de la période 1990-1998 (0,4 %). Les régions du sud-est, du midi et de l'ouest sont celles qui connaissent la plus forte croissance démographique. Les régions de la moitié sud demeurent les plus attractives alors que la région Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France sont les plus déficitaires sur le plan migratoire. L'Île-de-France se caractérise quant à elle à la fois par un fort déficit migratoire vis-à-vis des autres régions, mais aussi par un excédent naturel important [3].

Début 2005, la France métropolitaine compte 28 millions d'actifs, dont 24,9 millions de personnes ayant un emploi, et 3,3 millions de chômeurs déclarés. Le taux d'activité de la population en âge de travailler (73 %) a peu progressé depuis 1999. Les plus de 50 ans représentent 10 % de la population active contre 7 % en 1999. L'Île-de-France, les Pays de la Loire, le Centre, et Rhône-Alpes ont les taux d'activité les plus importants, supérieurs à 73 %. Dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Corse, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces taux sont inférieurs à 70 % [4].

Les résultats du recensement permettent aussi de mieux appréhender les nouveaux équilibres qui s'instaurent entre

ville et campagne. L'Insee considère qu'un peu plus de la moitié de la population (56 %) vit dans une aire urbaine, 9 % dans un espace interstitiel défini par l'attraction simultanée de plusieurs aires urbaines, et enfin 35 % dans des espaces à dominante rurale [5].

Les résultats du recensement font apparaître une proportion de plus en plus importante de Français vivant seuls : 14 % de la population en 2004 contre 6 % seulement en 1962. Mais habiter seul ne signifie pas forcément vivre sans compagnon. Entre 20 et 30 ans, 2,5 % des hommes et des femmes vivant seuls déclarent vivre en couple avec une personne n'habitant pas dans leur logement. Les ménages de deux personnes sont maintenant moins nombreux que les personnes vivant seules. Parallèlement, le nombre de personnes par logement continue de décroître (2,3 en 2004) [6].

A la mi-2004, environ 4,9 millions de personnes de nationalité étrangère vivaient en France métropolitaine, soit 8,1 % de la population. Près d'un immigré sur quatre provient d'un pays de l'Union européenne (1,7 million), et 31 % du Maghreb (+ 17 % depuis 1999). Les Algériens forment la communauté la plus importante devant les Marocains [7].

Dans les Pays de la Loire

■ Au 1^{er} janvier 2006, la population des Pays de la Loire est estimée à 3,4 millions d'habitants (fig. 2). La région figure au 5^e rang des régions les plus peuplées après l'Île-de-France (11,5 millions), Rhône-Alpes (6 millions), Provence-Alpes-Côte d'Azur (4,8 millions) et le Nord-Pas-de-Calais (4 millions) [8].

■ La population des Pays de la Loire a progressé chaque année de 0,9 % entre 1999 et 2006 contre 0,7 % en France métropolitaine (fig. 2). Le gain de population se répartit à peu près de manière égale entre l'accroissement naturel et le solde migratoire [8].

■ La Vendée est le département qui connaît la plus forte croissance de population entre 1999 et 2005 (+ 1,4 % par an), devant la Loire-Atlantique (+ 1,1 %) (fig. 2) [9].

■ A la mi-2004, il y avait 1 573 000 actifs dans les Pays de la Loire, dont 1 416 000 avaient un emploi. Les Pays de la Loire sont la région qui a le plus fort taux d'emploi parmi les 15-64 ans. Parmi les 157 000 chômeurs recensés par l'Insee, 35 % sont bacheliers ou titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Toutefois, le taux de chômage reste plus important pour les personnes les moins qualifiées [9].

■ Les Pays de la Loire se distinguent des autres régions par une proportion de jeunes de 25-29 ans sans diplôme plus faible qu'au plan national (9 % contre 12 %). De nombreux Ligériens privilégient les formations courtes : 44 % des personnes ayant terminé leurs études sont titulaires d'un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), d'un Brevet d'études professionnelles (BEP), d'un bac technologique ou professionnel, ou encore d'un diplôme de niveau bac+2 (fig. 4) [9].

1 Population¹ des pays de l'Union européenne (01/01/2006)

	Effectif	% moins de 20 ans ²	% plus de 60 ans ²
Allemagne	82 438	20,3 %	24,9 %
France	62 886	25,2 %	20,6 %
Royaume-Uni	60 393	24,7 %	21,1 %
Italie	58 752	19,1 %	25,1 %
Espagne	43 758	19,9 %	21,6 %
Pologne	38 157	24,5 %	17,1 %
Pays-Bas	16 334	24,5 %	19,1 %
Autres pays	100 805	22,7 %	21,1 %
Union européenne	463 523	22,3 %	21,9 %

Source : Eurostat
¹ population en milliers
² au 1^{er} janvier 2005

Rang au niveau national

Les Pays de la Loire, avec un taux d'accroissement annuel de la population de 0,9 % entre 1999 et 2006, se retrouvent parmi les régions métropolitaines qui ont connu la plus forte croissance de population au cours de cette période. Les Pays de la Loire ont le plus fort taux d'emploi au niveau national en 2004.

2 Evolution de la population

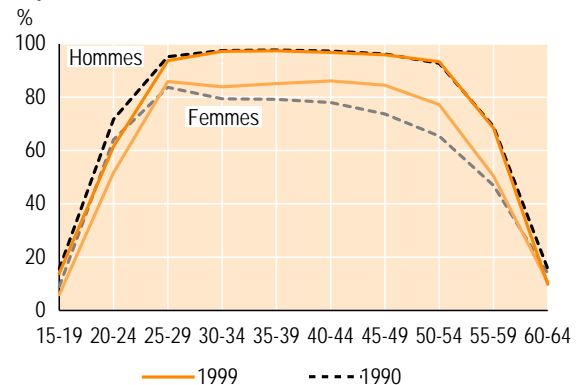
Pays de la Loire, France métropolitaine (1999 - 2006)

	1 ^{er} janv. 1999	1 ^{er} janv. 2005	1 ^{er} janv. 2006	Evol. annuelle moyenne
Loire-Atlantique	1 133 247	1 208 798	nd	1,1 %
Maine-et-Loire	732 624	755 020	nd	0,5 %
Mayenne	285 218	297 863	nd	0,7 %
Sarthe	529 782	551 988	nd	0,7 %
Vendée	539 089	587 180	nd	1,4 %
Pays de la Loire	3 219 960	3 400 849	3 426 000	0,9 %
France métrop.	58 496 613	60 825 429	61 168 000	0,7 %

Source : Recensement de la population (INSEE)

3 Evolution des taux d'activité féminins et masculins par classe d'âge

Pays de la Loire (1990 - 1999)



Source : Recensement de la population (INSEE)

3 Répartition des communes, de la population urbaine et rurale

Pays de la Loire, France métropolitaine (1999)

	France métrop.	Pays de la Loire	Loire-Atlant.	Maine-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Nb de com. urbaines	5 954	266	70	68	21	58	49
% Population urbaine	75,5 %	65,4 %	76,7 %	64,9 %	49,1 %	62,8 %	53,1 %
Nb de com. rurales	30 611	1 238	151	296	240	317	234
Nb total communes	36 565	1 504	221	364	261	375	283

Source : Recensement de la population (INSEE)

4 Diplôme le plus élevé obtenu par les 15 ans et plus ayant terminé leurs études

Pays de la Loire (1999 - 2004)

	1999		2004	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Aucun diplôme	854 000	38,5 %	788 000	33,4 %
CEP, BEPC	153 000	6,9 %	139 000	5,9 %
CAP, BEP	641 000	28,9 %	671 000	28,5 %
Bac général	92 000	4,2 %	145 000	6,1 %
Bac technologique ou professionnel	163 000	7,3 %	189 000	8,0 %
Diplôme niveau Bac+2	174 000	7,8 %	238 000	10,1 %
Diplôme niveau supérieur à Bac + 2	142 000	6,4 %	188 000	8,0 %
Total	2 219 000	100,0 %	2 358 000	100,0 %

Source : Recensement de la population (INSEE)

Définitions

Aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par une couronne périurbaine (communes rurales et/ou unités urbaines) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Commune urbaine : commune qui appartient à une unité urbaine, celle-ci étant définie comme un ensemble d'habitations présentant entre elles une continuité et comportant au moins 2 000 habitants.

Commune rurale : commune n'appartenant pas à une unité urbaine.

Recensement général de la population : Depuis janvier 2004, le recensement de la population, conduit par l'Insee, est devenu annuel. Une nouvelle méthode de recensement remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Dorénavant, tous les habitants ne sont pas recensés la même année. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent désormais une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 8 % environ de leur population. Au bout de cinq ans (2008), 40 % de la population de chaque commune est recensé. La collecte s'effectue en janvier et en février (en février et mars à La Réunion).

Solde migratoire : différence entre le nombre d'entrées et de sorties dans le territoire.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Population

Sources

1. Site internet de Eurostat : Office statistique des communautés européennes
www.europa.eu.int/comm/eurostat
2. Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record.
L. Richet-Mastain. *Insee Première*, Insee, n° 1118, janvier 2007, 4 p.
3. Enquêtes annuelles du recensement : premiers résultats de la collecte 2004.
G. Desplanques, J.F. Royer. *Insee Première*, Insee, n° 1000, janvier 2005, 4 p.
4. Enquêtes annuelles des recensements 2004 : les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire.
O. Marchand. *Insee Première*, Insee, n° 1117, janvier 2005, 4 p.
5. Enquêtes annuelles des recensements 2004-2005 : la croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes.
B. Morel, P. Redoir. *Insee Première*, Insee, n° 1058, janvier 2006, 4 p.
6. Enquêtes annuelles des recensements 2004-2005 : principales caractéristiques de la population et de logements.
C. Borrel, J.M. Durr. *Insee Première*, Insee, n° 1001, janvier 2005, 4 p.
7. Enquêtes annuelles des recensements 2004-2005 : près de cinq millions d'immigrés à la mi-2004.
C. Borrel. *Insee Première*, Insee, n° 1098, août 2006, 4 p.
8. Recensement général de la population, site internet de l'Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
www.insee.fr
9. Pays de la Loire : la région française au plus fort taux d'emploi.
J. Rabaud, S. Seguin. *Etudes*, Insee Pays de la Loire, n° 52, janvier 2007, 4 p.

Pour en savoir plus

- La fécondité en France au cours du XX^e siècle.
F. Daguet, *Insee Première*, Insee, n° 873, décembre 2002, 4 p.